

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

© Fondation Maison de l'aphasie, 2025

Rédaction: Louise Bourbonnais **Révision:** Eve-Line Pipon **Mise en page:** dynamicstudio.biz

Crédits photos:

P. 6 et 7: Corporation Mainbourg; p.11: Robert De Repentigny; p.12: O. Balzano: Nicole Khoury, Le don du Spag Show: Les Voix ferrées. p.13: L'Industrielle Alliance; p.14: photo du Chœur: Nicole Khoury; photo de l'autobus STM: Simon Laroche.

Nous remercions tous les parents et amis qui ont gracieusement photographié la plupart des personnes qui illustrent ce rapport.



Fondation Maison de l'aphasie

510 - 4450, rue St-Hubert, Montréal (Québec) H2J 2W9

Adresse postale:

C.P. 49515 Du-Musée, Montréal (Québec) H3T 2A5

Tél.: 514 277-5678, poste 5 info@maisonaphasie.org fondationmaisonaphasie.ca

Table des matières

Mot de la direction	3
Notre mission Nos valeurs	4
Notre histoire en chiffres depuis 2013	5
Nos activités	6
Nos finances: dons et donateurs	8
Gros plans	11
Grands cœurs	13
Les dons à l'AQPA Les placements	14
La gouvernance	15

Organisme de bienfaisance canadien enregistré Nº: 80987 4837 RR0001



MOT DE LA DIRECTION

C'est avec soulagement et reconnaissance que la Fondation Maison de l'aphasie (FMA) a traversé l'année 2024.

L'ouverture manifestée par la Corporation

Mainbourg envers notre projet de maison de l'aphasie, et ses valeurs qui s'accordent à celles de la Fondation, ont rapidement enthousiasmé nos administrateurs.

Tous sont devenus les fondateurs de la nouvelle corporation Maison de l'aphasie dont la mission est de fournir aide et soutien aux personnes aphasiques en facilitant l'accessibilité à des logements conçus pour répondre à leurs besoins.

La FMA a également profité de l'autonomie financière manifestée par l'Association québécoise des personnes aphasiques (AQPA) pour étendre son soutien à un nouvel organisme appelé la Maison de l'aphasie dont elle sera le principal bailleur de fonds. La FMA pourrait éventuellement, si les fonds étaient suffisants, soutenir d'autres organismes qui viennent en aide aux personnes aphasiques.

C'est donc à la création d'un milieu de vie entièrement adapté aux personnes aphasiques que la FMA continue de croire et qu'elle porte ses efforts. La Corporation Mainbourg, comme tous les OBNL d'habitation, est toutefois soumise à la disponibilité du financement, qu'il provienne des villes ou du gouvernement. Nous espérons donc que les bailleurs de fonds pourront déployer tous les efforts voulus pour que se concrétise notre projet – un projet d'habitation inédit, susceptible de devenir un modèle au Québec... et dans le monde!

La présidente,

11

Guylaine Le Dorze

Louise Bourbonnais

La directrice générale,

Notre mission

En 2013, la Fondation Maison de l'aphasie est créée dans le but d'assurer la participation sociale des personnes aphasiques en pérennisant l'Association québécoise des personnes aphasiques (AQPA) et en contribuant à l'établissement d'une « Maison de l'aphasie » appelée à accueillir et à loger, dans des appartements à loyers abordables, des personnes aphasiques et leurs proches.

En 2025, mettant à jour ses lettres patentes, la FMA élargit son soutien principalement à la Maison de l'aphasie, OBNL incorporé en janvier 2025, ainsi qu'à tout autre organisme agissant dans le domaine du soutien aux personnes aphasiques. La FMA continue néanmoins de financer des activités de l'AQPA.

Corporation sans but lucratif conformément à la partie III de la Loi sur les compagnies (L.Q., c. C-38), la FMA est un organisme de bienfaisance reconnu et enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada où elle est répertoriée comme une fondation publique.

Nos valeurs

Le respect

La FMA fonde ses relations avec la personne aphasique, ses proches, les bénévoles, les intervenants, les administrateurs et les donateurs sur le respect qui leur est dû.

L'inclusion

La FMA accueille les personnes aphasiques, leurs proches, les intervenants et les bénévoles sans discrimination sur la langue, la religion, l'ethnie, le niveau socio-économique et autres facteurs.

La démocratie

La FMA favorise la participation de tous et toutes dans les prises de décision de l'organisation avec un souci de transparence et d'ouverture.

La solidarité

Par ses dons et son projet d'une maison adaptée aux besoins des personnes aphasiques, la FMA contribue à leur bien-être et à celui de leurs proches.

La confidentialité

La FMA s'engage par ses politiques à respecter la confidentialité des informations obtenues. La directrice générale est responsable de l'application de la Loi 25: Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

L'éthique

La FMA fait preuve de transparence et d'imputabilité; elle rend compte de ses décisions et de ses investissements conformément aux hautes normes éthiques auxquelles elle se soumet.

Notre histoire en chiffres depuis 2013

Revenus générés depuis 2013
Dons directs à l'AQPA
Soutien du Chœur de l'aphasie
Valeur d'autres contributions à l'AQPA
Total des placements à la Fondation du Grand Montréal (FGM) au 31 mars 2025.
Valeur marchande des placements à la FGM au 31 mars 2025
Salaires et honoraires
Actif de la FMA

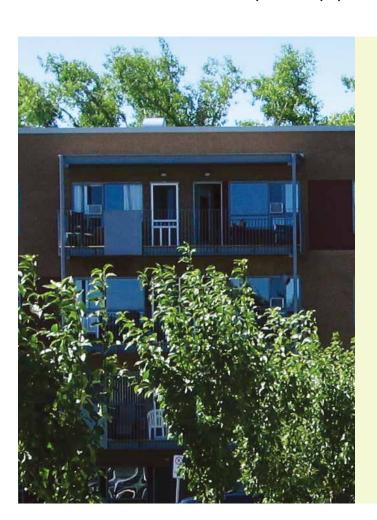
Types de dons que peut recevoir la FMA

Suivant sa politique d'acceptation des dons, la FMA est habilitée à recevoir toutes les formes de dons : dons réguliers de particuliers et de corporations, dons *In Memoriam*, dons de polices d'assurance-vie, REER/FERR, dons mensuels, dons d'actions et d'obligations, dons par legs testamentaires, dons en biens et services, dons d'intérêts résiduels, fonds de dotation.

Nos activités

La modification des lettres patentes et la création de la Maison de l'aphasie ont été au centre des activités de la FMA cette année. Tous les administrateurs de la FMA ont participé à la création de la nouvelle corporation lorsqu'en octobre 2024 les espoirs et les démarches persistantes de la Fondation ont abouti à un dénouement inespéré. Le conseil d'administration de la Corporation Mainbourg (CM) a pris, alors, la décision d'intégrer la Maison de l'aphasie dans l'un de ses nouveaux projets immobiliers en y réservant une quarantaine de logements pour des personnes aphasiques. Le rêve est devenu réalité et a soulevé l'enthousiasme des administrateurs.

La **Corporation Mainbourg** est une entreprise d'économie sociale, propriétaire et gestionnaire d'immeubles à vocation communautaire dans l'arrondissement de Pointe-aux-Trembles (Rivière-des-Prairies). C'est par l'entremise de son conseiller juridique, Me Pierre B. Paquin, que ce nouveau partenaire a été proposé à la FMA. Une rencontre de la présidente, de la vice-présidente et de la directrice générale avec le directeur de la CM, François Claveau, et du responsable du développement immobilier, Mathieu Riendeau, a convaincu la FMA du bien-fondé d'un tel partenariat en raison de valeurs communes axées sur la création de milieux de vie abordables pour des populations souvent négligées.



Dès novembre 2024, sur incitation de la CM, la FMA a soumis un dossier au Parcours design universel: habitation, concours initié par la Société Logique, en collaboration avec le Chantier de l'économie sociale. Parcours design universel avait comme but de sélectionner des projets d'habitation référents en accessibilité universelle, de regrouper ces exemples dans un guide et de former une communauté de travail.

Même si la candidature de la FMA n'a finalement pas été retenue, l'élaboration conceptuelle d'un milieu de vie spécialement adapté aux personnes aphasiques, souvent hémiplégiques, s'est révélée féconde.

Plusieurs des adaptations envisagées ont été confirmées par les personnes aphasiques au cours de six entretiens, tenus par Louise Bourbonnais à l'AQPA et au Théâtre aphasique au printemps 2025. Ces entretiens portaient sur leurs habitudes de vie. Ils visaient à identifier les particularités architecturales essentielles pour que la Maison de l'aphasie devienne un modèle.



Une surprise attendait toutefois le conseil d'administration de la Maison de l'aphasie, car non pas un, mais deux chantiers lui ont été proposés. Aussi, lors de sa première réunion administrative, le 27 mars 2025, la corporation Maison de l'aphasie entérinait l'offre de la Corporation Mainbourg de créer deux maisons de l'aphasie de quarante logements chacune, la première devant se situer à Longueuil, dans un immeuble érigé sur le site du motel Oscar, et l'autre, à Rivière-des-Prairies.

Comme il était évident que la collaboration de l'Association des personnes aphasiques de la Rive-Sud serait nécessaire, une rencontre virtuelle a été organisée. La directrice d'Aphasie Rive-Sud, Charlotte Rioux, et la responsable de la proche aidance, Francia Rakotomamonjy, ont spontanément manifesté leur intérêt de participer au conseil d'administration de la Maison de l'aphasie.

La FMA s'est réjouie de constater, au cours d'une rencontre en février 2025 (Michel Fleury, Louise Bourbonnais et Mathieu Riendeau), que les futurs établissements de la CM pourraient offrir plusieurs types de logements : on pourra y vivre en solo, en colocation, en couple, ou en famille, selon ses possibilités financières. Plusieurs services adaptés sont déjà envisagés et pour lesquels on comptera principalement sur les intervenants du réseau de la santé.

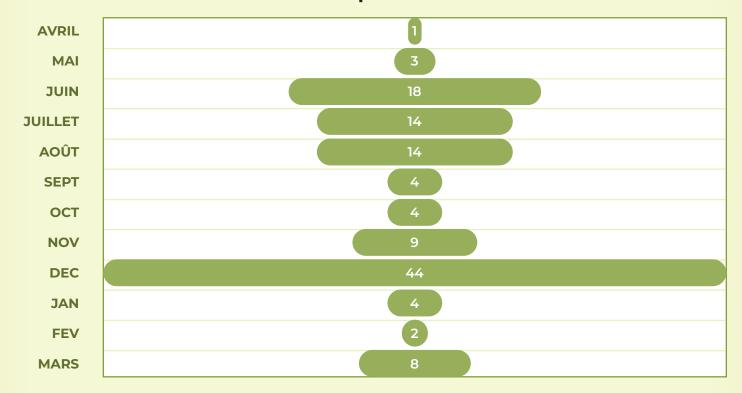
Nos finances: dons et donateurs

Panorama d'ensemble

Un total de **36 148**\$ ont été récoltés tout au long de l'année. En décembre, alors que le cœur et la bourse s'accordent spontanément, malgré la grève de Postes Canada, 44 dons ont été reçus, rapportant 26 480\$, soit 72% de tous les dons de l'année.

Merci à tous nos fidèles donateurs.

Mois de réception des dons



Sept grands donateurs

Ce sont sept grands donateurs qui ont maintenu nos revenus au niveau espéré fournissant 55% de la récolte, soit 20 310\$, et cela, grâce à notre principale mécène, Sophie de Corwin, qui a gratifié la FMA d'un généreux don d'actions d'une valeur de 10 700\$, représentant 29% de nos revenus de l'année. Merci Sophie!

Nous remercions également **Raymond Batrie**, qui continue de soutenir les personnes aphasiques par des dons dédiés au transport et à l'ameublement et, cette année, par une aide à la mission de la FMA.

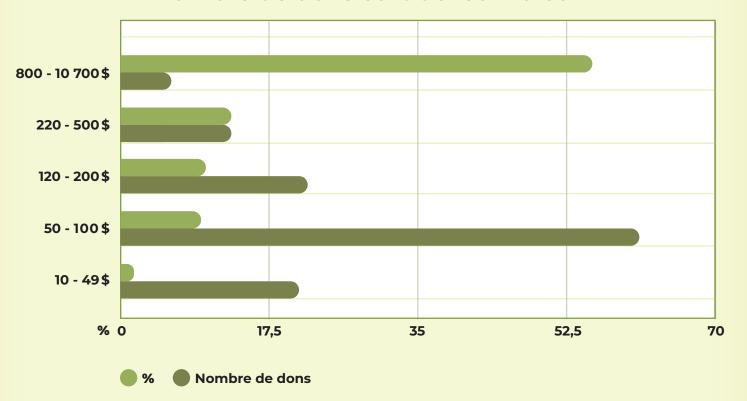
Sur les 125 donateurs de cette année, 20 % sont fidèles depuis trois ou quatre ans. Nous sommes heureux de compter 21 nouvelles personnes parmi les donateurs.

55% des dons

Raymond Batrie	5 000\$	13,6%
L'Industrielle Alliance	1 500 \$	4%
Les Voix ferrées	2 500 \$	6,8%
Sophie de Corwin	10 710 \$	29,2%
Anonyme	1300\$	3,5%
Michel Fleury	1 000\$	2,7%
Darla Orchard	1 000\$	02,7%

Nos finances: dons et donateurs





Bien que l'acheminement des dons puisse se faire de six manières différentes, ce sont les dons par chèque qui sont les plus populaires (47%), suivis des envois par Paypal (27%) derrière lesquels se profilent les virements bancaires (13%).

Deux publipostages résument notre sollicitation directe, pour un total de 1 200 envois (en mai et décembre) dont 10 % génèrent la réception d'un don.

Ces envois sont précédés de six *Nouvelles de la Fondation*, notre infolettre bilingue, adressée à près de 2000 correspondants durant les mois de mai, octobre, novembre et décembre 2024 et février 2025.

Gros plans

Des événements créés par des tiers ont pris le relai de la FMA qui fut accaparée par le virage existentiel qu'elle a pris d'emblée cette année.

Louise Bourbonnais a été invitée par son frère Jean au *Wednesday Men Open*, une partie de golf disputée au club Le triangle d'or de St-Rémi et jouée entre vieux copains, suivie d'un chaleureux souper au cours duquel des anecdotes plus drôles les unes que les autres fusent puisque 40 années de hockey de ligue de garage, les mercredis soirs, unissent ces joyeux drilles. Après l'attribution des trophées, la directrice les entretient des projets de la Fondation. En juillet et août, la caisse vibre plus fort, plus souvent. *Merci les sportifs!*



Debouts: Jean-Pierre Champagne, Richard Bourbonnais, Michèle Bourbonnais, Stéphane Rozon, Benoit Chevrier, Marc-André Marcil, Normand Proulx, Louis-Philippe Desjardins, Michel Fleury, Robert de Repentigny, Louise Bourbonnais, Pierre Moulin, Jean Bourbonnais, Bruno Gingras, Jean Poupart. Assis: Pierre Brisson, Christian Legault, Yvon Charbonneau, Marc Gervais, Serge Dufour, Jean Boileau, Stéphan Legault.

Gros plans

À l'hiver 2025, ce fut l'ensemble Les Voix Ferrées qui a livré le fruit de sa collecte de dons – soit 5 000\$ répartis entre l'AQPA et la FMA – effectuée par un généreux *Spag Show*, spectacle-chanté assorti d'un encan de gâteaux-maison incomparables et vite dégustés.

Certains se sont vendus 100 \$, 200 \$ et même 500 \$. Merci aux cuisinières et cuisiniers ainsi qu'à l'encanteur à la voix bien ferrée!



Olivia Balzano, membre du Chœur de l'aphasie, a remercié les organisateurs et les chanteurs du *Spag Show* pour leur créativité et leur générosité.



Gabrielle Beaulieu-Brossard (directrice musicale, Les Voix Ferrées), Eli Mignault (président du conseil d'administration, Association québécoise des personnes aphasiques), Jean Beaumont (trésorier, Les Voix Ferrées), Louise Bourbonnais (directrice générale, Fondation Maison de l'aphasie) et, devant, Olivia Balzano et France Lévesque (membres, *Chœur de l'aphasie*).

Grands cœurs

Il a la mémoire du cœur, Jean Kokou Kpomegbe, ex-employé et ex-administrateur de la FMA.

Attaché fermement à la cause des personnes aphasiques, il revient chaque printemps apporter, tout heureux, le don de l'Industrielle Alliance, où il est conseiller financier. Maurice Dancause, ex-économiste du gouvernement Lévesque et devenu aphasique à l'âge de 33 ans, a retrouvé de vieux copains quand son histoire fut racontée partout au Québec dans une création du Théâtre Bienvenue aux dames! en codiffusion avec le Centre du Théâtre d'Aujourd'hui.

En plus d'accepter d'être le porte-parole de la FMA, il a écrit personnellement à tous ses anciens collègues. Touchés par son récit, plusieurs ont rapidement exprimé leur soutien: 5% des dons annuels de la Fondation ont été ainsi recueillis.



Les dons à l'AQPA

Au cours de son présent exercice financier, la FMA a versé à l'AQPA la somme de 9 271 \$ pour contribuer à l'alimentation et au transport des participants à ses ateliers, et à l'achat de mobilier, ainsi que pour défrayer la cotisation d'un membre de l'AQPA. Fidèle à son engagement, la FMA a donné directement à la cheffe de chœur un montant de 4 881 \$ pour compléter ses honoraires.



Christine Cantin, Cheffe du Chœur de l'aphasie

Les placements

Au cours de l'exercice 2024-2025, les placements de la FMA ont augmenté de 53 190 \$.

Au 31 mars 2025 ils étaient de 288 166\$. Cette croissance s'explique par l'investissement d'une bonne partie des dons reçus et par des revenus de 17 131\$.

Le taux de rendement pondéré des placements pour l'exercice est de 7,45%.

Au 31 mars 2025 tous les placements de la FMA étaient effectués à la Fondation du Grand Montréal. Comme l'indique la *Politique de placements*, les sommes non requises par les opérations de la FMA sont investies soit dans des placements à capital garanti ou à la Fondation du Grand Montréal, en fonction des conditions du marché.

Rappelons que 20% des montants investis à la Fondation du Grand Montréal peuvent être retirés chaque année ce qui garantit à la FMA la disponibilité financière nécessaire pour investir dans la réalisation de projets tels que celui la Maison de l'aphasie.

La gouvernance



Guylaine Le DorzePrésidente
Professeure titulaire retraitée de l'École d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal.



Christiane Gélinas Vice-présidente M.B.A. -Finances, HEC Montréal



Mohamed Hocini Secrétaire-trésorier Comptable



Michel Fleury Administrateur Avocat à la retraite



Michelyne Hubert Administratrice Orthophoniste, clinicienne à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal.



Nathalie Blouin Administratrice Médecin de famille spécialisée en gériatrie



Françoise Hamel-Burrage Administratrice Aménagiste

En 2024, 920 heures de bénévolat ont été consacrées à la mission de la FMA par les administrateurs et la directrice générale.



Fondation Maison de l'aphasie

510 - 4450, rue St-Hubert, Montréal (Québec) H2J 2W9

Adresse postale

C.P. 49515 Du-Musée, Montréal (Québec) H3T 2A5

Tél.: 514 277-5678, poste 5 info@maisonaphasie.org fondationmaisonaphasie.ca

Organisme de bienfaisance canadien enregistré N° : 80987 4837 RR0001